

# PLAN **SPORTIF** POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK **UNE** JOURNÉE....



PRÉSENTÉ AU  
MINISTÈRE DU MIEUX-ÊTRE, DE LA CULTURE ET DU SPORT  
ET À SPORT NOUVEAU-BRUNSWICK

## Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick

### Résumé

Le plan sportif prévoit une augmentation du financement accordé au sport, une meilleure utilisation des ressources existantes et améliorera de façon considérable la collaboration et la concertation au sein du système sportif du Nouveau-Brunswick. Le plan recommande plus particulièrement un renforcement supplémentaire de l'investissement gouvernemental annuel dans le domaine du sport pour atteindre le niveau d'investissement gouvernemental quotidien dans le système de soins de santé. L'investissement cible est de 6,0 millions de dollars par année d'ici l'an 2011.

Le plan décrit les principaux bienfaits personnels, sociaux et économiques associés aux investissements dans le sport, ainsi que les meilleures estimations actuelles du rendement du capital investi par le gouvernement dans le sport, rendement évalué à environ 3,00 \$ et plus pour chaque 1,00 \$ investi.

À la suite d'une analyse des documents canadiens et internationaux portant sur la planification du sport, des consultations ont été menées dans les deux langues officielles auprès de certains membres de la communauté sportive du Nouveau-Brunswick et de citoyens de toutes les régions de la province.

Une fois les consultations et l'analyse des documents terminées, le plan a été rédigé et par la suite examiné par un comité directeur de Sport Nouveau-Brunswick, du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, du Centre de formation des entraîneurs et du Centre canadien multisport Atlantique. Le comité a aussi bénéficié d'une contribution importante de Recreation NB.

Le plan est fondé sur quatre piliers :

**Participation accrue** : une augmentation du nombre de Néo-Brunswickois et de Néo-Brunswickoises qui participent au sport pour la santé et les bienfaits sociaux.

**Excellence accrue** : de meilleurs résultats pour un plus grand nombre d'athlètes, d'entraîneurs et d'officiels du Nouveau-Brunswick.

**Capacité accrue** : de meilleures ressources humaines et installations sportives.

**Interaction accrue** : une meilleure collaboration et une multiplication des partenariats et des initiatives conjointes.

Pour chaque pilier, le plan prévoit des buts et des objectifs précis, ainsi que des stratégies générales et des mesures précises permettant de les atteindre. On mentionne également les principaux organismes responsables d'amorcer le progrès.

Des renseignements détaillés sont fournis en annexe, notamment :

**Annexe A** : Rendement du capital investi dans le sport (détails)

**Annexe B** : Détails des dates et des lieux des consultations publiques

**Annexe C** : Description des segments de la population sous-représentés en matière de participation sportive

## Introduction

L'histoire du sport au Nouveau-Brunswick remonte aux exploits du champion de la boxe poids mi-lourd Yvon Durelle, et plus récemment, à ceux du médaillé d'or olympique Russ Howard et du médaillé paralympique Dave Durepos. C'est une histoire dont nous pouvons être fiers. L'avenir du sport au Nouveau-Brunswick, cependant, est incertain.

Lors des consultations publiques et des rencontres avec les experts, les personnes les mieux informées sur le sport dans la province ont déploré la détérioration de la performance du Nouveau-Brunswick aux Jeux du Canada, l'exode de nos athlètes prometteurs et le sentiment que, dans le domaine du sport, le gouvernement du Nouveau-Brunswick prend un retard de plus en plus important par rapport à ses homologues provinciaux. Ces préoccupations, conjuguées à l'augmentation des coûts de participation au sport, à la diminution de l'action bénévole (également notées dans le rapport Bradshaw sur le secteur bénévole) et à un manque d'infrastructures sportives et récréatives, se sont traduites par un niveau élevé d'inactivité physique et une des pires incidences d'obésité au pays, dans une nation où l'obésité augmente rapidement dans toutes les provinces et tous les territoires (Statistique Canada 2004).

Le portrait actuel est peu flatteur.

Pourtant, il y a de l'espoir... et des attentes. On s'attend de pouvoir revirer la situation. On s'attend à ce que le Nouveau-Brunswick puisse regagner sa place légitime sur la scène sportive nationale et que les effets dévastateurs de l'inactivité et de l'obésité puissent être ralentis ou renversés. Ce revirement ne sera toutefois possible qu'avec un nouvel investissement considérable et un effort concerté de tous les intervenants du domaine du sport, qui travailleront main dans la main afin d'atteindre des buts communs.

L'époque est révolue où les organismes œuvrant en vase clos

Michael Tjepkema. (2004). Obésité mesurée. Obésité chez les adultes au Canada : Poids et grandeur mesurés. Composante du produit no. 82-620-MWF2005001. Statistique Canada, Ottawa.

pouvaient chacun commander les installations et les ressources humaines requises pour répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens du Nouveau-Brunswick en matière de sport. Dans une ère de partenariats et de collaboration, les organismes du milieu sportif et d'ailleurs doivent trouver des moyens pour tirer partie des forces de chacun, soutenir mutuellement leurs faiblesses et travailler ensemble afin de combler les lacunes.

En plus d'améliorer nos modes d'intervention, il faudra accroître de façon marquée le financement accordé au sport afin d'opérer le changement qui s'impose. En 2007-2008, la Province du Nouveau-Brunswick a dépensé plus de 2 500,00 \$ par personne sur les soins de santé, mais seulement un peu plus de 5,50 \$ par personne, c'est-à-dire un peu moins du quart d'un pourcent de cette somme, sur le sport. Cet écart de financement existe malgré les preuves solides et systématiques indiquant que la participation sportive peut avoir un effet remarquable sur la réduction des coûts de soins de santé, l'amélioration de la qualité de vie et l'intégration de tous les citoyens, y compris les personnes défavorisées et les nouveaux-arrivés, à leur communauté.

Certes, le Nouveau-Brunswick investit dans le secteur sportif, mais pour récolter tous les bienfaits que peut procurer le sport, le gouvernement devra y investir davantage. La question qui se pose est la suivante : « combien? ». Selon une estimation conservatrice, on réaliserait des améliorations importantes si la Province dépensait en un an sur le sport ce qu'elle dépense en UNE JOURNÉE sur le système de soins de santé.

Nous vous demandons donc d'allouer UNE journée au sport!



Expert-conseil  
Le 28 février 2008



## Table des matières

Résumé	2	4 <sup>e</sup> but – Interaction accrue : collaborer afin d'améliorer le sport	21
Introduction	3	Questions de financement	23
Table des matières	4	Infrastructure	24
<b>Section 1</b>		Sommaire et conclusions	24
Contexte et cadre	5	<b>Section 3 : Annexes</b>	
Élaboration du plan sportif	5	Annexe A : Rendement du capital investi en sport (détails)	26
Les bienfaits du sport	6	Références	29
La valeur économique du sport	7	Annexe B : Consultations publiques	31
Investir dans le sport	7	Annexe C : Groupes sous-représentés	32
Financement : le déséquilibre coûts-avantages	8		
Un cadre pour le plan sportif	9		
La politique canadienne du sport	9		
Au Canada, le sport c'est pour la vie (Le développement à long terme de l'athlète)	9		
<b>Section 2</b>			
Le Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick	11		
Une vision pour le sport	11		
Principes directeurs	11		
Notre avenir	12		
Buts du Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick	13		
1 <sup>er</sup> but – Participation accrue : accroître le nombre de Néo-Brunswickois et de Néo-Brunswickoises qui participent au sport pour la santé et les bienfaits sociaux qu'il procure	14		
2 <sup>e</sup> but – Excellence accrue : améliorer la performance du Nouveau-Brunswick dans les sports de haut niveau	16		
3 <sup>e</sup> but – Capacité accrue : améliorer les ressources humaines et l'infrastructure	18		

## Liste des figures et des tableaux

### Figures

<b>Figure 1</b> : L'impact, sur les coûts pour la Province, d'une augmentation ou d'une diminution des possibilités d'activités sportives au niveau local	8
<b>Figure 2</b> : Au Canada, le sport c'est pour la vie – Stades du développement à long terme de l'athlète	10

### Tableaux

<b>Tableau 1</b> : Les bienfaits d'un bon programme de sport	6
<b>Tableau 2</b> : Rendement du capital investi dans le sport (sommaire)	7



## Section 1 : Contexte et cadre

### Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick

Le sport joue un rôle de premier plan dans le développement physique et mental des jeunes, ainsi que dans le maintien de la santé physique, mentale et sociale des personnes de tout âge. Voilà pourquoi tous les niveaux du gouvernement, les citoyens éclairés et les organismes sociaux et de santé voient le sport d'un nouvel œil. On reconnaît l'importance du sport et on préconise de plus en plus le recours au sport pour atteindre des objectifs gouvernementaux et sociétaux plus larges.

#### Élaboration du Plan sportif

Le Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick a été préparé en collaboration avec un comité directeur co-présidé par des représentants du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport et de Sport Nouveau-Brunswick, avec la collaboration du Centre de formation des entraîneurs et du Centre canadien multisport Atlantique. Le comité a également bénéficié d'une contribution importante de Recreation NB.

Les principales étapes d'élaboration du Plan sportif étaient les suivantes :

1. Le comité directeur a retenu les services d'un expert-conseil pour développer le plan.
2. L'expert-conseil a analysé une série de documents gouvernementaux et non gouvernementaux traitant du sport afin d'en extraire les tendances et les thèmes pertinents. Il a ensuite utilisé ces renseignements pour développer le processus d'animation de la séance provinciale de « remue-méninges ».
3. Un groupe de 30 intervenants en sport et en loisir de partout dans la province s'est réuni à Fredericton à la fin novembre 2007 pour la séance de remue-méninges.

*Durant cette rencontre, on a répertorié les forces et les faiblesses du système sportif du Nouveau-Brunswick et on a examiné ses menaces externes ainsi que ses possibilités d'expansion et d'amélioration. On a aussi recueilli des propositions pour l'amélioration du sport dans la province et formulé une vision et des buts préliminaires.*

4. Les renseignements recueillis lors de la séance de remue-méninges ont ensuite été compilés dans un document de consultation utilisé lors des 12 séances de consultation publique tenues dans les deux langues officielles à divers endroits dans la province.<sup>1</sup>
5. Une version provisoire du plan sportif a été rédigée en s'inspirant de l'analyse éclairée des documents gouvernementaux et non gouvernementaux traitant du sport et des renseignements recueillis lors des séances de remue-méninges et des consultations publiques (y compris des commentaires recueillis par Internet).
6. La version provisoire du Plan sportif a été remise au comité directeur et finalisée par la suite.



<sup>1</sup> Consulter l'Annexe B pour connaître les détails des consultations publiques.

## Les bienfaits du sport

La valeur intrinsèque de la participation au sport est reconnue depuis longtemps. Les citoyens du Nouveau-Brunswick ont signalé que ses bienfaits reviennent aux particuliers, à la collectivité dans laquelle a lieu la participation sportive et à la province dans son ensemble. Le Tableau 1 ci-dessous dresse la liste des bienfaits signalés.

**Tableau 1 : Les bienfaits d'un bon programme de sport**

Bienfaits pour la personne	Bienfaits pour la collectivité	Bienfaits pour la province
<p><b>Santé et mieux-être</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Corps actif, esprit sain</li> <li>Sentiment de bien-être</li> <li>Forme physique, vitalité</li> <li>Réduction du stress</li> <li>Amélioration de l'estime de soi</li> <li>Maintien de l'autonomie à un âge avancé</li> </ul> <p><b>Réalisations personnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Croissance et développement personnels</li> <li>Développement du leadership</li> <li>Meilleur rendement scolaire et moins de risque de décrochage</li> <li>Personne bien équilibrée et holistique</li> <li>Esprit sportif, apprendre à gagner et à perdre</li> <li>Aptitudes de base, gestion du temps et établissement d'objectifs</li> <li>Code d'éthique, respect des autres et des règlements</li> </ul> <p><b>Inclusion sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau social élargi</li> <li>Développement personnel par l'action bénévole</li> <li>Inclusion et intégration</li> <li>S'amuser</li> <li>Renforcement de la famille</li> </ul> <p><b>Savoir-faire physique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité à participer à des activités physiques susceptibles d'améliorer la santé</li> </ul>	<p><b>Fierté à l'égard de la collectivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement ou point de ralliement communautaire</li> <li>Amélioration de la qualité de vie : collectivités saines et actives</li> <li>Amélioration de l'inclusion sociale et du sentiment d'identité et d'appartenance</li> </ul> <p><b>Retombées économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement des infrastructures, activité économique, avantages commerciaux</li> <li>Tourisme sportif, manifestations sportives, tournois et voyages d'équipe</li> <li>Augmentation de la productivité et réduction de l'absentéisme</li> </ul> <p><b>Renforcement des collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de la participation communautaire</li> <li>Réduction des comportements antisociaux</li> <li>Réduction de la criminalité, du vandalisme, du tabagisme et de la consommation de drogues</li> </ul> <p><b>Réduction de l'impact environnemental</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Transport écologique (marche, vélo, etc.)</li> </ul>	<p><b>Population en santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Population plus active</li> <li>Réduction des coûts de soins de santé</li> <li>Réduction du taux de grossesse chez les adolescentes</li> <li>Amélioration de la santé mentale</li> <li>Diminution de l'usage de médicaments</li> </ul> <p><b>Amélioration de la qualité de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration sociale</li> <li>Fierté à l'égard des réalisations</li> <li>Intégration de communautés diversifiées</li> <li>Mise en évidence des modèles néo-brunswickois à émuler</li> <li>Intégration des immigrants</li> <li>Rapprochement possible des groupes linguistiques et des collectivités</li> </ul> <p><b>Retombées économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse des coûts de soins de santé</li> <li>Établissement d'entreprises dans la province</li> <li>Réduction des frais associés à l'appareil juridique</li> <li>Création d'emplois</li> <li>Tourisme sportif</li> </ul> <p><b>Autosuffisance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des athlètes (surtout des étudiants de niveau postsecondaire) dans la province</li> <li>Maintien des athlètes et des entraîneurs de haut niveau dans la province</li> <li>Diminution de l'exode des athlètes</li> <li>Accent sur le Nouveau-Brunswick comme endroit où il fait bon vivre et travailler</li> <li>Recrutement et maintien de nouveaux résidents dans la province</li> </ul>



## La valeur économique du sport

En plus de ses bienfaits intrinsèques, le sport apporte une valeur économique importante à la province. Selon le Conference Board du Canada (2004), le sport et les loisirs représentent environ 2,18 % des dépenses des ménages canadiens et 2,2 % de tous les emplois. Ainsi, au Nouveau-Brunswick, où l'on dénombre 751 000 habitants, le sport générerait l'équivalent d'environ 340 millions de dollars en activité économique chaque année. Par ailleurs, les dépenses des municipalités néo-brunswickoises en matière de loisir et de culture en 2007 étaient de 65 millions de dollars. Enfin, les organismes provinciaux de sport à eux seuls dépensent plus de 8 millions de dollars par année en coûts directs et assurent près de 60 emplois équivalents temps plein.

### Investir dans le sport

Les fonds investis directement dans le sport génèrent un rendement du capital investi pratiquement inégalé par tout autre investissement gouvernemental. Selon les meilleures données de recherche disponibles à l'heure actuelle, un investissement gouvernemental de 1,00 \$ dans le domaine du sport rapporte des économies moyennes de plus de 3,00 \$, lesquelles peuvent atteindre 41,00 \$ si l'investissement donne lieu à des interventions auprès de groupes à risque élevé. Ces économies se réalisent sur plusieurs fronts, notamment en santé, en inclusion sociale et en réduction de la criminalité, comme l'indiquent les meilleures estimations actuelles sur le rendement du capital investi présentées dans le Tableau 2.



Tableau 2 : Rendement du capital investi dans le sport\* (sommaire)

Secteur d'investissement	Solidité des preuves	Économies pour chaque dollar investi
Santé (physique)	Fortes	1,75 \$ à 3,75 \$
Santé (mentale)	Fortes	1,75 \$ à 3,75 \$
Croissance personnelle	Fortes	2,90 \$ à 6,20 \$
Développement économique communautaire	Passablement fortes	Pas bien quantifiées
Revitalisation communautaire	Preuves récentes	3,00 \$ et plus
Sécurité communautaire	Moyennes	3,00 \$ à 41,00 \$**
Amélioration de l'environnement	Preuves récentes	1,65 \$ à 13,40 \$
Inclusion sociale	Moyennes	Pas bien quantifiées

\* Voir l'Annexe A pour une liste exhaustive des références

\*\* Lorsque les coûts d'incarcération sont compris.

Si l'on espère toutefois réaliser le plein potentiel de la valeur économique du sport, il faudra trouver des solutions innovatrices et possiblement restructurer les programmes de financement. Pourquoi? Parce que le modèle actuel de financement du sport et d'économies découlant du sport est déséquilibré.



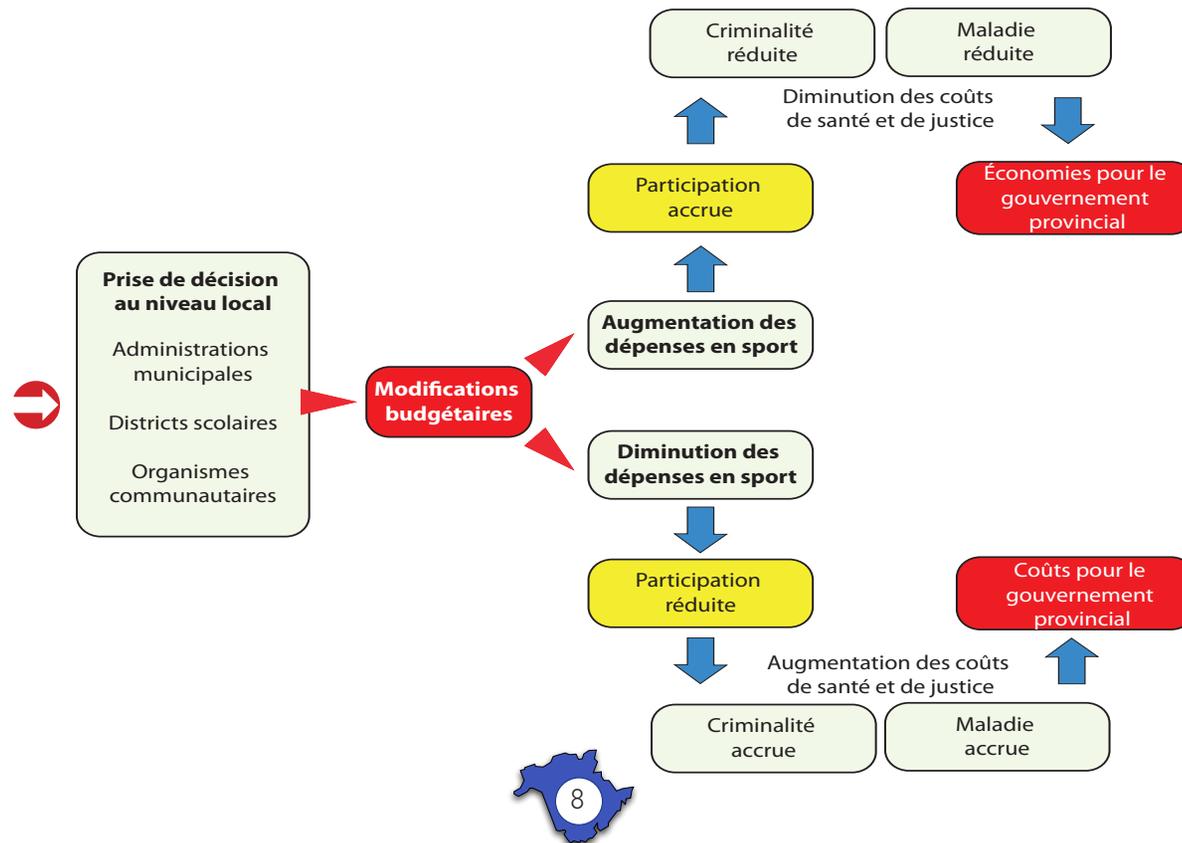
## Financement : le déséquilibre coûts-avantages

Lorsque les municipalités et les conseils scolaires investissent dans le sport en construisant de nouvelles installations, en ajoutant des programmes ou en réduisant les coûts de participation ou les frais de location, la participation au sport augmente. Ces mesures produisent de nombreux avantages à long terme, dont l'amélioration de la santé de la population, la réduction de la criminalité et la réalisation d'économies pour le système de soins de santé et l'appareil judiciaire de la province. À l'inverse, lorsqu'on réduit les programmes et les possibilités de participation à l'échelle locale, les coûts assumés par le gouvernement provincial augmentent. Ce phénomène porte le nom de déséquilibre coûts-avantages.

Les décisions prises par les groupes locaux causent ce déséquilibre vu leurs répercussions sur le gouvernement provincial. Le gouvernement devrait chercher des formules innovatrices pour investir dans les possibilités du secteur sportif afin d'épargner de l'argent. Cette situation semble indiquer que les initiatives provinciales-municipales de partage des coûts des programmes de sport et de loisirs devraient être encore plus nombreuses qu'elles le sont présentement.

L'impact sur les dépenses provinciales d'une nouvelle formule d'investissement dans le sport à l'échelle locale est illustré dans la Figure 1.

**Figure 1: L'impact, sur les coûts pour la Province, d'une augmentation ou d'une diminution des possibilités d'activités sportives au niveau local**



## Cadre pour le Plan sportif

Le Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick a été conçu à l'intérieur d'un cadre largement inspiré de deux documents externes importants :

*La politique canadienne du sport*

*Le développement à long terme de l'athlète – Au Canada, le sport c'est pour la vie.*

## Politique canadienne du sport

Formulée en 2002 et adoptée d'un commun accord par tous les gouvernements fédéral et provinciaux et territoriaux du Canada, la Politique canadienne du sport est fondée sur quatre grands objectifs, à savoir :

*Une excellence accrue*

*Une participation accrue*

*Une capacité accrue*

*Une interaction accrue*

## Développement à long terme de l'athlète

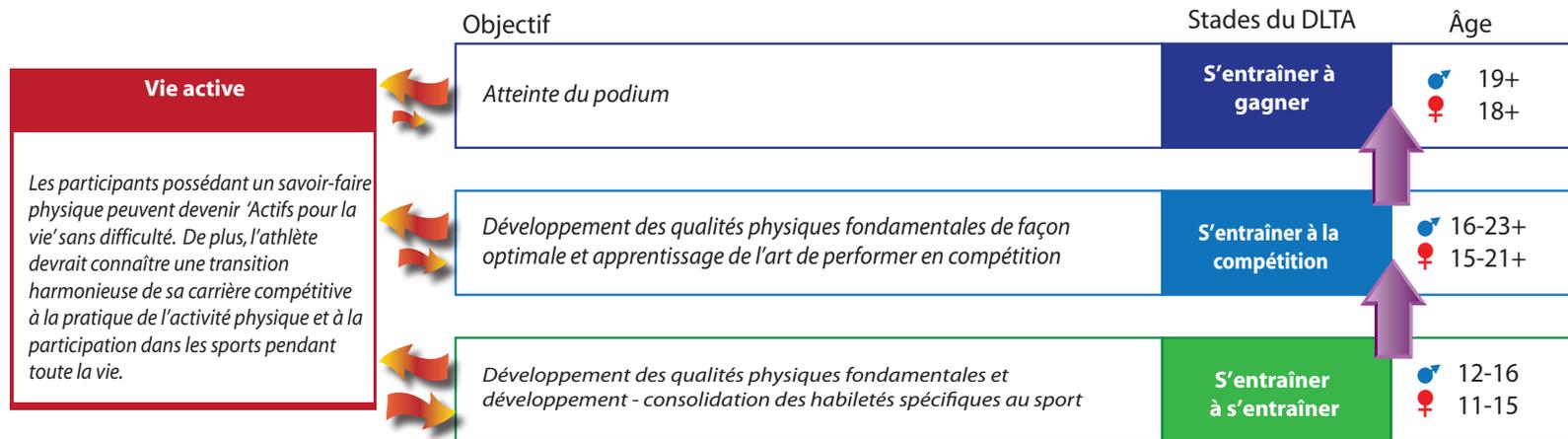
**Au Canada, le sport c'est pour la vie** constitue le cadre canadien du développement à long terme de l'athlète/participant. Ce cadre a été approuvé par le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provinciaux et territoriaux. Plus de 50 organismes nationaux de sport et leurs associations provinciales adaptent présentement le modèle générique aux besoins particuliers de leur sport.

Au Canada, le sport c'est pour la vie reconnaît à quel point il est important que les activités et les programmes sportifs soient centrés sur l'enfant ou le participant et adaptés à son stade de développement. À la lumière de cette prémisse, on reconnaît sept stades du développement à long terme de l'athlète ou du participant, tels qu'illustrés et décrits à la Figure 2 (à la page suivante).

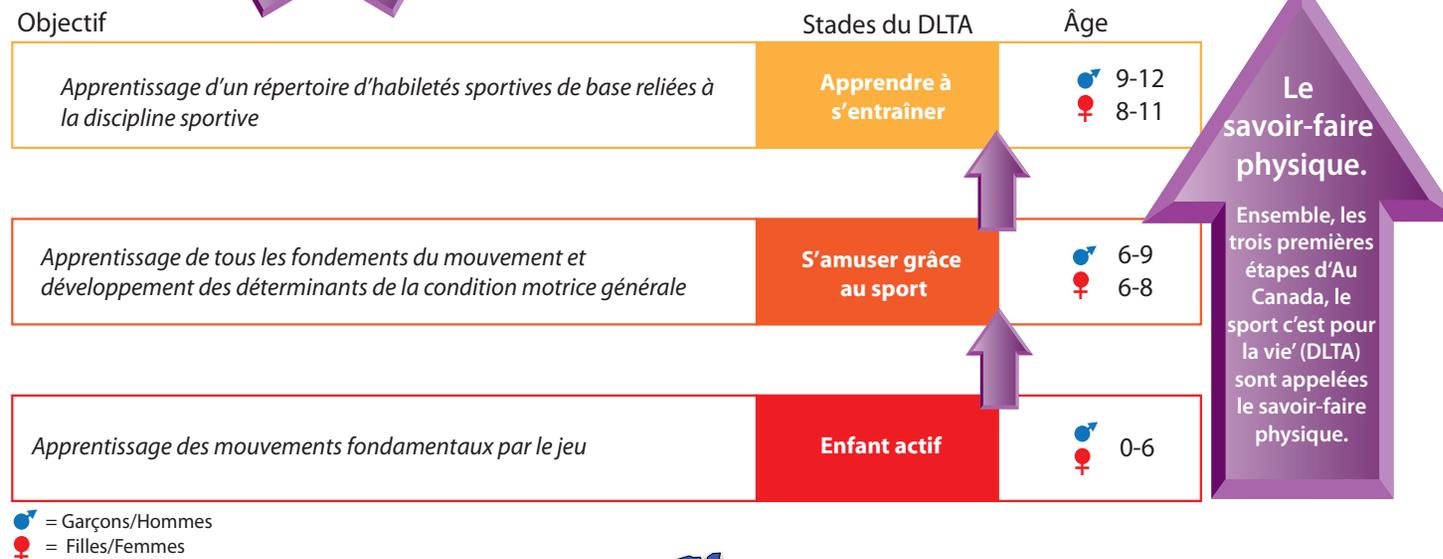
Le Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick est donc conçu pour produire des résultats pour chacun des quatre grands objectifs de la **Politique canadienne du sport** à chacun des sept stades du cadre **Au Canada, le sport c'est pour la vie**.



Figure 2 : Stades du développement à long terme de l'athlète – Au Canada, le sport c'est pour la vie



Profil Vie active      Profil Excellence dans le sport



## Section 2 : Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick

### Une vision pour le sport



## Vision

Une province sportive, forte et dynamique où tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises peuvent profiter d'une gamme d'activités sportives de tous niveaux allant des activités communautaires aux activités de haute performance.



## Principes directeurs

Le sport est accueillant, inclusif et accessible à tous.

Le sport assure un environnement au sein duquel on accorde la priorité absolue à la sécurité physique, émotionnelle et psychologique des participants.

Le milieu sportif accorde de l'importance aux contributions des bénévoles et des professionnels qui œuvrent dans tous les aspects de la prestation du sport.

La prestation du sport passe par une collaboration et une concertation à long terme entre les intervenants clés : les rôles et les responsabilités sont connus, les ressources sont partagées.



## Notre avenir



Le sport est reconnu comme composante de base essentielle de la santé personnelle et les collectivités y ont recours pour améliorer la santé physique, la santé mentale et l'inclusion sociale.

Un plus grand nombre de citoyens néo-brunswickois de tous les âges jouissent d'une meilleure qualité de vie grâce à leur engagement dans des activités sportives de qualité durant toute leur vie et dans tous les contextes de la pratique sportive.

Les leaders et les dirigeants communautaires accordent de l'importance au sport en raison des contributions importantes qu'il apporte à la vie et à la santé des habitants de la province.

Le secteur sportif bénéficie d'un financement garanti.

On s'attend à l'excellence dans le domaine du sport et on s'engage à viser l'excellence dans toutes nos interventions.

Les organismes de sport, les clubs sportifs et les groupes communautaires comprennent les principes du développement à long terme de l'athlète et les intègrent à leurs stratégies de développement du sport.

Il existe un système sportif intégré au sein duquel tous les intervenants collaborent afin de promouvoir l'efficacité et l'efficience, et de faire de la participation sportive une expérience positive pour toutes les personnes concernées.

Des possibilités d'activités sportives sont offertes de façon équitable dans toutes les régions de la province.

Les retombées économiques du sport pour la province, y compris celles du tourisme sportif, sont maximisées.

Un bassin d'entraîneurs et de bénévoles dynamiques, compétents et dévoués font rayonner et prospérer le système sportif du Nouveau-Brunswick.

Un plus grand nombre d'entraîneurs professionnels œuvrent dans la province et un plus grand nombre de spécialistes travaillent

à la prestation du sport grâce aux possibilités d'éducation et de formation postsecondaires.

Un plus grand nombre d'athlètes de haut niveau sont formés dans la province et une plus grande proportion de ces derniers y restent pour s'entraîner et compétitionner, ce qui permet de multiplier les exploits nationaux et internationaux, pour ensuite favoriser la fierté des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises et accroître la confiance manifestée aux athlètes et aux entraîneurs néo-brunswickois.

Les parents sont sensibilisés à l'importance du sport pour leurs enfants et ils font preuve d'un niveau d'engagement approprié en ce qui concerne les activités sportives de ces derniers.

À l'âge de 12 ans, tous les enfants ont acquis un savoir-faire physique et possèdent les habiletés, les connaissances et les attitudes nécessaires pour participer au sport pour le plaisir et la santé ou encore pour atteindre leur plus haut niveau de performance possible dans le respect de leurs aptitudes, leurs efforts et leurs désirs.

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, a tiré profit des réussites du passé pour créer des écoles saines et actives où l'on offre des activités physiques et sportives après la classe, avant les cours ou durant la pause du midi.

Tous les citoyens, y compris les étudiants et les athlètes, ont accès, à un prix abordable, à des installations communautaires et scolaires (utilisation communautaire des écoles et utilisation scolaire des installations communautaires) bien entretenues, bien équipées et bien pourvues en ressources.

Un plan exhaustif d'aménagement de l'infrastructure provinciale, fondé sur les besoins à long terme de la collectivité, a été préparé.

On a la capacité, dans le milieu sportif, à traduire les documents et à fournir les programmes dans la langue officielle choisie par le participant.



## Objectifs du Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick

Le Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick a été conçu pour produire des résultats pour chacun des quatre grands objectifs de la **Politique canadienne du sport** à chacun des sept stades du cadre **Au Canada, le sport c'est pour la vie**.

### Quatre objectifs

Les quatre objectifs de la Politique canadienne du sport servent de cadre pour le Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick. Les voici :

- ▶ 1<sup>er</sup> objectif : Participation accrue
- ▶ 2<sup>e</sup> objectif : Excellence accrue
- ▶ 3<sup>e</sup> objectif : Capacité accrue
- ▶ 4<sup>e</sup> objectif : Interaction accrue

### Chacun de ces objectifs est par la suite présenté en cinq étapes :

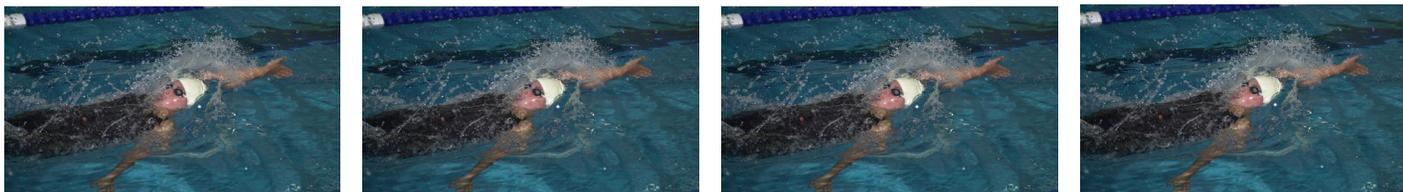
*Énoncé de l'objectif principal et des objectifs secondaires*

*Démarches stratégiques permettant d'atteindre les objectifs*

*Mesures à prendre*

*Principal organisme responsable*

*Indicateurs de succès*





<b>1<sup>er</sup> objectif</b> <h2 style="text-align: center;">Participation accrue</h2> <p style="text-align: center;"><i>Accroître le nombre de Néo-Brunswickois et de Néo-Brunswickoises qui participent au sport pour la santé et les bienfaits sociaux qu'il procure.</i></p>			
Objectifs secondaires	1.1 - Accroître le pourcentage de la population qui pratique suffisamment d'activité sportive pour en retirer des bienfaits sur le plan de la santé.	1.2 - Accroître la participation par les groupes sous-représentés*.	1.3 - Accroître les possibilités de compétition au niveau des maîtres dans tous les sports.
Notre démarche stratégique	Mesures à prendre	Principal organisme responsable	
<b>① Augmenter l'aide financière accordée pour la participation.</b>	1. Augmenter l'aide financière accordée aux organismes provinciaux de sport à condition qu'ils l'utilisent pour accroître la participation. Associer ce financement à la mise en œuvre de programmes de développement à long terme de l'athlète qui favorisent le maintien des athlètes au Nouveau-Brunswick et le transfert entre les sports.	Mieux-être, Culture et Sport	
	2. Fournir une aide financière accrue aux organismes régionaux afin qu'ils accroissent la participation par l'intermédiaire de clubs et de programmes qui répondent aux besoins locaux	Mieux-être, Culture et Sport	
	3. Réviser le cadre de financement et de responsabilisation des organismes provinciaux de sport et des clubs afin de récompenser ceux qui accroissent la participation (a) de l'ensemble de la population et (b) des groupes sous-représentés.	Mieux-être, Culture et Sport	
	4. Créer un mécanisme de soutien pour l'offre de possibilités de participation multisport pour enfants, du stade Enfant actif au stade Apprendre à s'entraîner, par l'intermédiaire des organismes de sport, des services de loisir municipaux et des organismes de loisir communautaires.	Mieux-être, Culture et Sport /Sport Nouveau-Brunswick/RECREATION NB	
	5. Prendre un engagement à long terme afin d'appuyer le développement de la capacité des communautés autochtones à offrir des possibilités de participation sportive.	Mieux-être, Culture et Sport	
<b>② Multiplier les possibilités de participation à des programmes de qualité.</b>	6. Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'introduction au sport destinés aux personnes plus âgées.	Organismes provinciaux de sport	
	7. Établir un groupe de travail composé d'exploitants de centres préscolaires et de représentants du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport et d'autres secteurs du gouvernement responsables de l'éducation des jeunes enfants afin de créer et de mettre en œuvre un programme de reconnaissance volontaire « Enfant actif » des centres préscolaires qui offrent suffisamment d'activités physiques de qualité à leurs enfants.	Mieux-être, Culture et Sport	

\* Voir les remarques sur les groupes sous-représentés (Annexe C)



Notre démarche stratégique	Mesures à prendre	Principal organisme responsable
<b>② Multiplier les possibilités de participation à des programmes de qualité (suite).</b>	8. Inciter le secteur des loisirs et les organismes de loisir communautaires à déterminer les mesures qu'ils peuvent prendre pour encourager et appuyer les principes Au Canada, le sport c'est pour la vie dans le cadre de leurs programmes actuels et éventuels.	RECREATION NB
	9. Créer un groupe de travail en collaboration avec le ministère responsable du tourisme afin d'établir des lignes directrices et des programmes à l'appui du tourisme sportif participatif à l'échelle locale, régionale et provinciale.	Mieux-être, Culture et Sport /Tourisme/ RECREATION NB
	10. Inciter le ministère du Développement social et les organismes nationaux et provinciaux à augmenter le financement accordé aux programmes qui encouragent et soutiennent la participation sportive des groupes défavorisés, surtout chez les jeunes.	Mieux-être, Culture et Sport /Sport Nouveau-Brunswick
<b>③ Améliorer l'accès à des installations appropriées.</b>	11. Créer un groupe de travail composé de représentants du ministère de l'Éducation, du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, de Sport Nouveau-Brunswick et des municipalités afin (a) d'examiner la mise en œuvre actuelle des politiques d'utilisation communautaire des écoles et d'utilisation scolaire des installations communautaires, (b) de formuler des directives opérationnelles qui obligent les employés désignés à assurer l'accès à ces installations et (c) d'élaborer une solution provinciale aux problèmes des assurances, de l'utilisation communautaire des équipements scolaires et des frais de nettoyage et d'entretien.	Secrétariat des organismes communautaires sans but lucratif
<b>④ Sensibiliser la population aux bienfaits de la participation et aux possibilités de participation.</b>	12. Sous-traiter la création de campagnes de marketing social afin de tirer partie du programme Destination : mieux-être et surtout de sensibiliser les nouveaux parents à l'importance de l'activité physique pour eux-mêmes et pour leurs enfants (surtout chez les jeunes enfants).	Mieux-être, Culture et Sport

**Indicateurs de succès : participation accrue**

1. Les organismes provinciaux de sport et les municipalités tiennent compte du nombre de personnes qui participent à leurs programmes sportifs et récréatifs.
2. Nombre et provenance des participants qui appartiennent aux groupes sous-représentés.
3. Les pratiques exemplaires destinées à accroître la participation sont enregistrées et diffusées.
4. La population est plus consciente des bienfaits de l'activité physique.



<b>2<sup>e</sup> objectif</b>		
<b>Excellence accrue</b>		
<i>Améliorer la performance du Nouveau-Brunswick en matière de sport de haut niveau.</i>		
<b>Objectifs secondaires</b>	2.1 - Augmenter le nombre d'athlètes néo-brunswickois membres d'équipes nationales. 2.2 - Augmenter le nombre d'athlètes qui réussissent sur la scène internationale. 2.3 - Améliorer le classement du Nouveau-Brunswick aux Jeux d'été et d'hiver du Canada.	2.4 - Augmenter le nombre d'entraîneurs nommés à des postes d'entraîneur ou d'entraîneur adjoint d'une équipe nationale. 2.5 - Augmenter le nombre d'officiels assignés à des compétitions nationales ou internationales. 2.6 - Augmenter le nombre d'administrateurs sportifs élus ou nommés au sein d'organismes nationaux ou internationaux.
<b>Notre démarche stratégique</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Principal organisme responsable</b>
<b>① Augmenter l'aide financière accordée aux athlètes, aux entraîneurs et aux programmes.</b>	1. Créer un programme harmonieux et complet d'aide financière aux athlètes qui leur assure un niveau adéquat de soutien – du niveau olympique au niveau des Jeux du Canada – et qui leur permet d'obtenir un meilleur succès à tous les niveaux. De plus, créer et mettre en oeuvre un « fonds d'excellence du Nouveau-Brunswick » (125 000 \$ par an) destiné à aider les meilleurs athlètes, entraîneurs et administrateurs à passer du niveau provincial au niveau national ou international (maximum de 12 500 \$ par personne par année pendant quatre ans au plus).	Mieux-être, Culture et Sport / Centre canadien multisport Atlantique
	2. Aider les organismes provinciaux de sport et les clubs sportifs à offrir des programmes de développement à long terme de l'athlète aux stades S'entraîner à s'entraîner et S'entraîner à la compétition, et s'il y a lieu, au stade S'entraîner à gagner.	Mieux-être, Culture et Sport
	3. Rencontrer les représentants du ministère des Finances afin de déterminer et de revendiquer des mesures fiscales susceptibles d'appuyer l'excellence en sport.	Sport Nouveau-Brunswick / Centre canadien multisport Atlantique
	4. Développer et mettre en oeuvre un programme destiné à améliorer les capacités d'art oratoire des athlètes de haut niveau et à leur permettre de faire des présentations efficaces (pour lesquelles ils recevraient un honoraire) auprès de groupes scolaires et d'entreprises.	Centre canadien multisport Atlantique
<b>② Créer des centres d'excellence régionaux.</b>	5. Étudier la possibilité de créer des centres d'excellence pour certains sports. Ces centres assureraient des services d'entraînement professionnel dans le ou les sports cibles, ainsi que des services de soutien auxiliaires aux sports non ciblés offerts dans la région géographique du centre.	Centre canadien multisport Atlantique



<b>Notre démarche stratégique</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Principal organisme responsable</b>
<b>③ Harmoniser le système.</b>	6. Créer un groupe de travail représentatif du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, de Sport Nouveau-Brunswick et du ministère de l'Éducation pour étudier le modèle Sport-Études du Québec et formuler des recommandations pour l'établissement d'écoles sportives fondées sur ce modèle.	Mieux-être, Culture et Sport/Éducation/ Sport Nouveau-Brunswick
	7. Former un comité (ou retenir les services d'un expert-conseil indépendant) mandaté pour examiner la place, le degré d'harmonisation et la valeur de tous les jeux multisports appuyés par le gouvernement provincial.	Sport Nouveau-Brunswick /Mieux-être, Culture et Sport
	8. Multiplier les possibilités de participation à des séances de formation technique multisport afin de fournir des renseignements de pointe en sciences du sport et en entraînement.	Sport Nouveau-Brunswick / Centre canadien multisport Atlantique/Centre de formation des entraîneurs
	9. Rencontrer les doyens et les directeurs des programmes de sciences du sport des universités néo-brunswickoises afin d'accroître l'importance accordée au sport de haut niveau dans le volet sciences du sport et d'encourager la recherche en sciences du sport susceptible d'aider les athlètes et les sports néo-brunswickois. En collaboration avec les doyens et les directeurs, étudier la possibilité, surtout pour les centres d'excellence, d'accéder à distance aux spécialistes des sciences du sport.	Centre canadien multisport Atlantique
<b>④ Accroître la notoriété du sport de haut niveau.</b>	10. Faire connaître et célébrer, tant au niveau local que provincial, les exploits des athlètes, entraîneurs, officiels et administrateurs du Nouveau-Brunswick qui figurent parmi les meilleurs et les plus prometteurs.	Mieux-être, Culture et Sport/Clubs sportifs/ Organismes provinciaux de sport / Sport Nouveau-Brunswick / Centre canadien multisport Atlantique/Centre de formation des entraîneurs

**Indicateurs de succès : excellence accrue**

1. Nombre d'athlètes néo-brunswickois membres d'équipes nationales.
2. Nombre d'athlètes néo-brunswickois qui se classent parmi les gagnants lors de compétitions internationales.
3. Performance du Nouveau-Brunswick, en fonction des points-drapeaux, lors des Jeux du Canada.
4. Nombre d'athlètes néo-brunswickois de haut niveau qui s'entraînent dans la province.
5. Nombre d'entraîneurs nommés à des postes d'entraîneur ou d'entraîneur adjoint d'une équipe nationale.
6. Nombre d'officiels néo-brunswickois assignés à des compétitions nationales ou internationales.
7. Nombre d'administrateurs néo-brunswickois élus ou nommés au sein d'organismes directeurs de sport à l'échelle nationale ou internationale.



## 3<sup>e</sup> objectif Capacité accrue

Améliorer les ressources humaines et l'infrastructure.

- Objectifs secondaires**
- 3.1 - Garantir un financement adéquat pour le sport.
  - 3.2 - Accroître la capacité des organismes provinciaux de sport à servir leurs membres dans toutes les régions de la province.
  - 3.3 - Accroître la capacité des municipalités à fournir des possibilités de participation sportive à leurs citoyens.
  - 3.4 - Accroître le nombre d'entraîneurs formés et certifiés dans toutes les régions de la province.
  - 3.5 - Améliorer les services de traduction offerts aux organismes de sport.
  - 3.6 - Améliorer la gestion des organismes provinciaux de sport grâce à une formation professionnelle.
  - 3.7 - Mettre en place des programmes de développement des ressources humaines adaptés aux régions afin de répondre aux besoins régionaux.
  - 3.8 - Formuler des politiques provinciales en matière de tourisme sportif et d'accueil de manifestations sportives.
  - 3.9 - Créer une base de données cartographiques des installations sportives afin de fournir des données exactes et opportunes pour la planification d'installations.
  - 3.10 - Préparer un plan provincial de renouvellement et de développement de l'infrastructure sportive et récréative.
  - 3.11 - Accroître la capacité des groupes provinciaux et régionaux œuvrant auprès des populations sous-représentées à fournir des programmes de sport et de loisirs physiques.
  - 3.12 - Créer un programme d'aide aux entraîneurs afin de permettre l'embauche d'entraîneurs pour assurer l'exécution de programmes de qualité et le perfectionnement de leurs collègues.

<b>Notre démarche stratégique</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Principal organisme responsable</b>
<b>1 Investir dans la capacité et le financement.</b>	1. Entamer un dialogue avec les représentants du ministère des Finances au sujet d'un financement de base réservé spécifiquement au sport et d'un financement soutenu pour le sport et le loisir à partir des profits de loteries (semblable aux modèles de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse).	Mieux-être, Culture et Sport
	2. Établir des ententes de financement pluriannuel avec les organismes provinciaux de sport et de loisir.	Mieux-être, Culture et Sport
	3. Prévoir des fonds pour l'ajout de personnel de soutien à temps plein et à temps partiel au sein des organismes provinciaux de sport afin de leur permettre de mieux servir leurs membres dans toutes les régions de la province et accroître de façon marquée le financement disponible pour le perfectionnement des ressources humaines à l'échelle régionale.	Mieux-être, Culture et Sport
	4. En collaboration avec les municipalités et les districts de services locaux, mettre sur pied un programme d'embauche de récréologues à frais partagés pour une période maximale de cinq ans afin de permettre la création et l'exécution de programmes locaux de sport et de loisir.	Mieux-être, Culture et Sport / Municipalités / Districts de services locaux

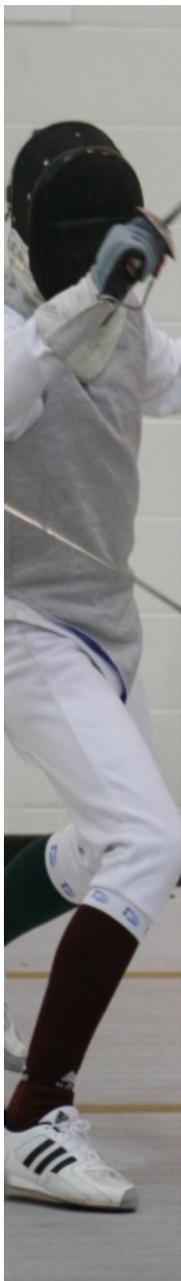


Notre démarche stratégique	Mesures à prendre	Principal organisme responsable
<b>1 Investir dans la capacité et le financement (suite).</b>	5. Entamer un dialogue avec les représentants du ministère des Gouvernements locaux afin d'étudier le concept de financement de commissions récréatives rurales par la taxation et de formuler des recommandations à cet égard.	Mieux-être, Culture et Sport / Gouvernements locaux
	6. Accroître l'aide accordée pour le développement du leadership au sein des collectivités et des organismes qui œuvrent auprès des groupes sous-représentés.	Mieux-être, Culture et Sport /Centre de formation des entraîneurs
	7. Accroître l'aide accordée pour la création de possibilités de sport et de loisir destinées aux groupes défavorisés.	Mieux-être, Culture et Sport / Organismes œuvrant auprès de groupes défavorisés
<b>2 Développer les ressources humaines.</b>	8. Mandater un comité pour évaluer les possibilités de formation et de perfectionnement offertes aux administrateurs de sport actuels et éventuels et pour formuler des recommandations à cet égard.	Sport Nouveau-Brunswick
	9. Appuyer le développement de leaders au sein des organismes communautaires et récréatifs afin de favoriser la création de programmes destinés à développer les habiletés motrices de base et le savoir-faire physique.	Sport Nouveau-Brunswick /RECREATION NB/Centre de formation des entraîneurs
<b>3 Formuler des politiques.</b>	10. En collaboration avec le ministère du Tourisme et des Parcs, formuler et mettre en œuvre des politiques en matière de tourisme sportif et d'accueil de manifestations sportives.	Mieux-être, Culture et Sport / Tourisme et Parcs
<b>4 Harmoniser le système.</b>	11. Mandater un comité pour étudier le modèle de prestation actuellement utilisé pour la formation des entraîneurs, y compris le mandat et le rôle du Centre de formation des entraîneurs, et pour formuler des recommandations pour la prestation optimale de la formation des entraîneurs dans la province, et ce, dans les deux langues officielles et dans les écoles secondaires, les établissements d'enseignement postsecondaire et le système sportif.	Mieux-être, Culture et Sport /Centre de formation des entraîneurs
	12. Embaucher un expert-conseil pour veiller à la création d'une base de données cartographiques sur les installations sportives et récréatives et à la formulation de critères à considérer avant que des fonds publics soient attribués pour la construction ou la rénovation d'installations sportives ou récréatives.	Mieux-être, Culture et Sport / RECREATION NB
	13. Déterminer la structure et le mode de fonctionnement optimaux d'un service de traduction amélioré qui permettrait aux organismes provinciaux de sport de mieux servir leurs membres dans la langue de leur choix.	Mieux-être, Culture et Sport /Sport Nouveau-Brunswick

**Indicateurs de succès : capacité accrue**

1. Investissement du gouvernement dans le sport.
2. Revenus et dépenses annuels des organismes provinciaux de sport.
3. Nombre d'organismes provinciaux de sport dotés de personnel à temps plein et à temps partiel.
4. Nombre de récréologues œuvrant au sein de municipalités et de districts de services locaux.
5. Nombre de spécialistes qui œuvrent au sein d'associations régionales de sport.
6. Nombre d'entraîneurs formés et certifiés dans la province chaque année.
7. Nombre d'entraîneurs professionnels et semi-professionnels qui travaillent dans la province.
8. Nombre de personnes qui terminent avec succès des cours ou des programmes de formation en gestion du sport.
9. Politiques établies en matière de tourisme sportif et d'accueil de manifestations sportives.
10. Achèvement d'une base de données cartographiques fondée sur un SIG (système d'information géographique) pour la province.
11. Approbation d'un plan provincial de renouvellement et de développement de l'infrastructure sportive et récréative.
12. Confirmation d'aide financière permettant aux enfants et aux adolescents défavorisés de participer au sport.
13. Satisfaction par rapport aux services assurés par le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, tel qu'indiqué par un sondage mené annuellement auprès des organismes provinciaux de sport.

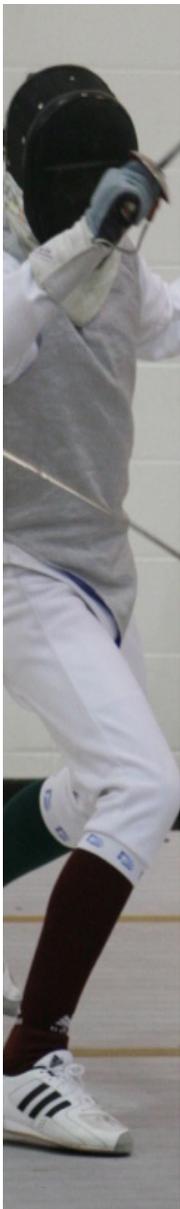




**4<sup>e</sup> objectif** **Interaction accrue**  
*Collaborer afin d'améliorer le sport.*

- Objectifs secondaires**
- 4.1 - Accroître la collaboration et multiplier les partenariats entre les organismes de sport.
  - 4.2 - Accroître la collaboration et la concertation entre les organismes provinciaux de sport, les clubs sportifs et les services de loisir municipaux en ce qui a trait à l'utilisation des installations.
  - 4.3 - Accroître la collaboration entre les organismes voués à la santé et les organismes de sport afin d'augmenter le niveau d'activité physique dans la province
  - 4.4 - Mieux harmoniser les programmes et les services existants.
  - 4.5 - Établir un « point de contact unique » permettant aux organismes provinciaux de sport d'obtenir des renseignements sur tous les programmes gouvernementaux susceptibles de faire progresser leur sport et d'accroître la participation.
  - 4.6 - Accroître la collaboration entre les groupes sportifs, les services de loisir municipaux, les groupes scolaires et les organismes récréatifs afin d'offrir des programmes multisports axés sur le développement d'habiletés motrices de base pour les jeunes enfants.
  - 4.7 - Accroître la collaboration entre les programmes d'éducation physique et les programmes sportifs.
  - 4.8 - Établir des ententes entre les organismes provinciaux de sport (OPS) et l'Association sportive interscolaire du Nouveau-Brunswick (ASINB) afin d'harmoniser les programmes et les saisons de sport.

<b>Notre démarche stratégique</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Principal organisme responsable</b>
<b>1 Collaborer</b>	1. Offrir un financement de démarrage aux organismes, aux services de loisir municipaux et aux groupes communautaires qui collaborent pour organiser et exécuter des programmes multisports axés sur le développement des habiletés motrices de base.	Mieux-être, Culture et Sport
	2. Mandater les conseillers régionaux pour organiser et animer des réunions multisports régionales au moins deux fois par année.	Mieux-être, Culture et Sport
	3. Établir un forum de discussion permanent entre les organismes provinciaux de sport, les clubs sportifs, les organismes récréatifs communautaires et les fournisseurs d'installations municipales.	Sport Nouveau-Brunswick
	4. En collaboration avec le ministère de l'Éducation, trouver des moyens d'améliorer les programmes scolaires en utilisant efficacement les entraîneurs et les animateurs communautaires.	Sport Nouveau-Brunswick / Éducation
	5. Faciliter une rencontre initiale entre les organismes provinciaux de sport, les responsables des programmes sportifs scolaires et l'Association sportive interscolaire du Nouveau-Brunswick afin de discuter de l'harmonisation des programmes et des saisons. Faire en sorte que la signature d'ententes sur l'harmonisation des programmes et des saisons soit un critère de financement des OPS et de l'ASINB (par l'intermédiaire de leur ministère respectif).	Sport Nouveau-Brunswick / Mieux-être, Culture et Sport



Notre démarche stratégique	Mesures à prendre	Principal organisme responsable
<p><b>Améliorer le système.</b></p>	<p>6. Mener une étude afin de répertorier tous les programmes gouvernementaux susceptibles d'être utiles aux organismes de sport et de loisir de la province et nommer une seule personne au sein du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport pour tenir les organismes provinciaux de sport, les services de loisir municipaux, les organismes communautaires et les clubs sportifs au courant de ces programmes et pour répondre aux demandes d'information.</p>	<p>Secrétariat des organismes communautaires sans but lucratif</p>
	<p>7. Mandater les conseillers provinciaux et régionaux pour améliorer les contacts avec les professionnels de la santé afin d'élaborer et d'harmoniser les programmes et les autres initiatives.</p>	<p>Mieux-être, Culture et Sport</p>
	<p>8. Créer un forum multipartite réunissant le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, le ministère de l'Éducation, Sport Nouveau-Brunswick et Recreation NB afin de formuler conjointement une stratégie pour l'augmentation de l'activité physique par le sport et le loisir.</p>	<p>Sport Nouveau-Brunswick</p>
	<p>9. Mieux intégrer les sites Web du gouvernement, de Sport Nouveau-Brunswick, de Recreation NB et des organismes provinciaux de sport afin de favoriser l'échange d'information.</p>	<p>Sport Nouveau-Brunswick</p>

**Indicateurs de succès : interaction accrue**

Établissement d'un point de contact et d'un service d'archivage pour les renseignements sur les programmes gouvernementaux utiles pour le sport.

1. Nombre de programmes multisports axés sur le développement des habiletés motrices de base dans la province.
2. Taux plus élevé d'utilisation des installations.
3. Nombre de rencontres régionales multisports tenues.
4. Nombre et portée des programmes organisés conjointement avec le secteur de la santé.
5. Nombre d'ententes sur un sport particulier établis entre les organismes provinciaux de sport et l'Association sportive interscolaire du Nouveau-Brunswick.



## Questions de financement

Les changements importants qui sont proposés pour le système sportif ne pourront se concrétiser à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire actuelle. Il est clair aussi que des augmentations budgétaires marginales n'auront que peu d'impact mesurable, sinon aucun, sur la santé de la population ou la performance sportive.

### C'est un investissement substantiel dans le sport qui s'impose.

Par le truchement du présent rapport, nous recommandons donc au gouvernement du Nouveau-Brunswick de s'engager, sur plusieurs années, à augmenter l'aide financière annuelle accordée au sport de sorte qu'elle atteigne l'équivalent du montant dépensé en un jour sur les soins de santé. En dollars de 2007-2008, cette somme serait d'environ 6,0 millions de dollars par année. Nous demandons également au gouvernement de se pencher sur la question du déséquilibre coûts-avantages. Le système sportif n'est probablement pas encore prêt à gérer une arrivée massive et soudaine de financement. C'est pourquoi l'objectif d'allouer annuellement au sport ce qu'on dépense par jour en santé devrait se faire progressivement sur une période de deux ou trois ans, ce qui signifierait atteindre la cible de 6,0 millions de dollars par an (en dollars de 2007) pour les activités opérationnelles du secteur sportif de la province d'ici l'année financière 2010-2011. Il est à noter que cette somme ne répond pas à l'énorme besoin du système sportif et récréatif en matière de capital et d'infrastructure.

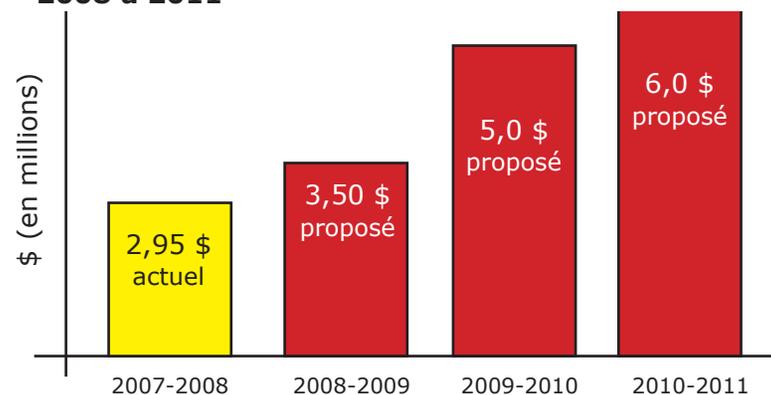
Si le gouvernement opte pour un financement graduel sur trois ans, nous recommandons ce qui suit :

1. Année financière 2008-2009: budget de 3,5 millions de dollars avec des financements supplémentaires pour (a) l'ajout de ressources humaines afin d'aider Sport NB

et le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport à entreprendre un processus de planification opérationnelle exhaustif et (b) l'augmentation du soutien accordé aux organismes provinciaux de sport, aux athlètes de haut niveau et aux entraîneurs, officiels et administrateurs.

2. Année financière 2009-2010 : budget de 5,0 millions de dollars afin de faciliter la mise en œuvre des plans opérationnels préparés en 2008-2009. Les autres priorités seraient (a) le lancement des programmes d'aide financière à l'intention des athlètes, des entraîneurs et des administrateurs, (b) une augmentation importante de l'aide financière accordée aux organismes provinciaux de sport et aux organismes régionaux afin de renforcer leur capacité et d'appuyer et de mettre en œuvre des programmes et (c) l'amélioration des services de traduction.
3. Année financière 2010-2011 : budget de 6,0 millions de dollars pour la mise en œuvre complète des plans opérationnels et des programmes d'aide financière.

**Figure 4 : Financement proposé pour le sport de 2008 à 2011**



*Ouverture du premier centre d'excellence régional.*

Quoiqu'il soit important d'allouer de nouvelles sommes d'argent, le financement à lui seul ne permettra pas une amélioration optimale du système sportif du Nouveau-Brunswick. L'aide financière accrue doit donc être accompagnée de nouveaux modes de fonctionnement. Il faudra prévoir de nouvelles collaborations et les intervenants devront trouver des moyens de travailler de façon plus intelligente, efficace et efficiente, afin de mieux répondre aux besoins des citoyens de la province. Il faudra maximiser l'utilisation des ressources à la fois humaines et financières, et réduire de façon marquée le gaspillage et le chevauchement.

### Infrastructure

Sur le plan de l'infrastructure, le Nouveau-Brunswick se trouve dans la même situation que la plupart des autres provinces : bon nombre des

installations sportives et récréatives construites grâce à des projets de célébration du Centenaire approchent de la fin de leur durée de vie utile. L'ampleur du déficit de l'infrastructure sportive de la province n'a pas été quantifiée, mais il se chiffre probablement dans les centaines de millions de dollars.

Bien que le présent plan sportif reconnaisse le besoin de renouveler l'infrastructure et d'aménager de nouvelles installations, la formulation de recommandations précises à cet égard dépasse sa portée. Nous encourageons toutefois le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport à collaborer avec d'autres divisions et paliers du gouvernement afin de créer un programme de financement et des lignes directrices pour l'investissement dans l'infrastructure sportive et récréative afin d'assurer la mise en place d'une approche stratégique à l'aménagement de l'infrastructure

### Sommaire et conclusions

Grâce à un solide plan sportif, il est possible d'accroître à la fois la participation et l'excellence sportives dans la province. Par contre, un plan sans ressources supplémentaires demeure rien de plus qu'un plan. Il faut un nouveau financement garanti et soutenu pour permettre aux nombreux bénévoles néo-brunswickois qui sont au cœur même du système sportif de la province de faire leur travail. Les programmes de sport ne peuvent plus être exécutés de façon efficace par les bénévoles à eux seuls : un investissement destiné à les aider engendrera des retombées financières et sociales importantes.

Compte tenu du vieillissement de la population, de la hausse des coûts de soins de santé, de l'augmentation de l'incidence d'obésité et de l'épidémie d'inactivité physique, le moment est bien choisi pour redynamiser le sport et pour s'en servir pour atteindre des objectifs sociétaux et gouvernementaux.

Une province vibrante se doit d'être fière de son patrimoine et le patrimoine sportif du Nouveau-Brunswick en est un que tous les citoyens peuvent envisager avec fierté. Créer un système sportif qui fera aussi la fierté des générations futures exige cependant des façons de penser, des collaborations, des partenariats, des initiatives et des fonds nouveaux, et ce, dès maintenant! Un nouvel investissement sage dans le sport peut aider à réduire les coûts de santé tout en renforçant la confiance de nos jeunes face à leur avenir. Le montant de financement nouveau requis est considérable, mais pas lorsqu'on le compare à d'autres dépenses du gouvernement. On vise, d'ici trois ans, un investissement annuel dans le sport équivalent aux dépenses quotidiennes en santé.

### Juste une journée...



## **Section 3: Annexes**

**Annexe A : Rendement du capital investi en sport**

**Annexe B : Dates et lieux des consultations  
publiques**

**Annexe C : Description des segments de la  
population sous-représentés en matière de  
participation sportive**

## Annexe A : Rendement du capital investi en sport (particuliers)

Bienfaits généraux	Solidité des preuves	Bienfaits particuliers	Références	Économies pour chaque dollar investi
<b>Santé (physique)</b>	Fortes et constantes	Réduction des décès à la suite d'un ACV ou d'une crise cardiaque Diminution du diabète de type II Diminution du cancer du sein, du côlon et du rectum Diminution de la tension artérielle Renforcement des os, des muscles et des articulations Réduction des blessures à la suite de chutes chez les personnes âgées Réduction des affections de la vésicule biliaire Réduction du taux de grossesse chez les adolescentes	1, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 33, 34, 35, 36, 40, 41, 42	Entre 1,75 \$ et 3,75 \$ Voir la note 1, à la page 30
<b>Santé (mentale)</b>	Fortes et constantes	Réduction de l'anxiété Réduction de la dépression Amélioration du bien-être psychologique	8, 9, 15, 17, 18, 33, 35	Entre 1,75 \$ et 3,75 \$
<b>Croissance personnelle</b>	Fortes et généralement constantes	Amélioration du travail d'équipe Amélioration de l'estime de soi et de l'image corporelle Augmentation de la confiance en soi Responsabilité personnelle accrue; rapprochement entre les efforts déployés et les résultats obtenus Augmentation du niveau de scolarisation	5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 40, 41, 42, 43, 44	Entre 2,90 \$ et 6,20 \$ Voir la note 3 et 4, à la page 30
<b>Avantages économiques personnels</b>		Amélioration des possibilités d'emploi	8, 9, 15, 17, 18, 33, 34, 35	Réduction des coûts de soins de santé personnels d'environ 500 \$ par année. Diminution de l'absentéisme (entre 3,5 et 5 jours de moins par année).

## Annexe A : Rendement du capital investi en sport (collectivités)

Bienfaits généraux	Solidité des preuves	Bienfaits particuliers	Références	Économies pour chaque dollar investi
<b>Développement économique</b>	Passablement fortes - avec opinions contradictoires en ce qui concerne les grands stades de sport professionnel	Tourisme sportif Construction d'installations Possibilités d'emplois et retours de taxes Gains de productivité, réduction de l'absentéisme Augmentation de l'assiette fiscale Réduction des frais de surveillance policière et de réparation des biens vandalisés Augmentation des revenus dans les domaines de l'hébergement, de la restauration et du transport Capacité à faire mieux connaître la collectivité	8, 19, 20, 21, 22, 23, 29	Débat considérable au sujet de l'impact économique par rapport aux analyses des coûts-avantages. Les gains nets varient.
<b>Revitalisation communautaire</b>	Preuves récentes	Amélioration de la participation des citoyens défavorisés Réduction de la criminalité et de la consommation ou surconsommation de drogues Diminution du vandalisme	6, 14, 15, 16, 24, 25, 26, 30	L'impact économique n'est pas bien quantifié. Réduction des frais d'incarcération variant entre 3,00 \$ et 40,00 \$

## Annexe A : Rendement du capital investi en sport (collectivités)

Bienfaits généraux	Solidité des preuves	Bienfaits particuliers	Références	Économies pour chaque dollar investi
<b>Sécurité communautaire</b>	Preuves modérées	Augmentation du nombre de gens dans les rues Réduction de la criminalité Diminution du vandalisme Réduction de la consommation de drogues	6, 14, 15, 16, 20, 24, 25, 26, 31, 37.	Estimations larges variant entre 3,00 \$ et 40,00 \$ Voir la note 2 à la page 30
<b>Amélioration de l'environnement</b>	Nouveau domaine de recherche; peu de données économiques disponibles	Changement des modes de déplacement : le vélo et la marche gagnent en popularité	27, 28, 32	Entre 1,65 \$ et 13,40 \$ signalés pour les investissements dans les sentiers
<b>Inclusion sociale</b>	Passablement fortes	Participation des jeunes à risque Participation des différents groupes ethniques Participation des nouveaux canadiens Réduction de l'écart entre l'école et la communauté Participation des nouveaux citoyens de la province	6, 14, 15, 16, 24, 25, 26, 30, 31, 37, 38	L'impact économique n'est pas bien quantifié.

## Références

### Bienfaits et rendement du capital investi en sport

#### Cinq documents à lire si votre temps est limité

**Surgeon General (1996) Physical Activity and Health. A report of the Surgeon General U.S. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention.**

Un examen complet des bienfaits de l'activité physique et du sport pour la santé.

**The Conference Board of Canada (2005). Strengthening Canada: The socio-economic benefits of sport participation in Canada: Skills benefit.**

Un excellent survol des avantages économiques du sport pour le Canada et de ses bienfaits sur le plan des compétences.

**Sport England and the Local Government Association (1999) Best Value Through Sport: The value of Sport to Local Authorities. Authors.**

Un aperçu des mesures que peuvent prendre les autorités locales pour accroître l'activité économique, l'intégration sociale et la santé par l'intermédiaire du sport.

**Sport England. (2005). Sport playing its part: Executive summary. Author.**

Un bilan de la contribution du sport en tant que mécanisme pouvant répondre aux besoins des enfants, améliorer la santé et créer des collectivités sûres et durables.

**Central Council of Physical Recreation. (2002). Everybody wins: Sport and Social Inclusion. Author.**

Un document sommaire mettant en vedette la capacité du sport à aider le gouvernement à atteindre ses objectifs en matière d'éducation, de santé, de réduction de la criminalité et d'inclusion sociale.

#### Références supplémentaires

1. Blair, S.N. H.W. Kohl, C.E. Barlow, R.S. Paffenbarger, L.W. Gibbons, and C.A. Macera. (1995). Changes in physical fitness and all-cause mortality. *JAMA* 273, 1093-1098.

2. Ko, C.W. and S.P. Lee (1997). Obesity and Gallbladder disease. In *Handbook of Obesity*, 709-724, New York, Marcel Dekker.

3. Surgeon General (1996). *Physical Activity and Health: A report of the Surgeon General (At a Glance)*. U.S. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention. Also see full report of the Surgeon General

4. Surgeon General (1996). *Physical Activity and Health: A report of the Surgeon General (Chapter 4)*. U.S. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention. Also see full report of the Surgeon General.

5. Ogrodnik, L. (Undated). *Sport Participation in Canada, 1998. Focus on Culture Catalogue Number 87-004-XIE, Vol. 12, No. 2, Page 5*. Statistics Canada.

6. Sport England and the Local Government Association (1999) *Best Value Through Sport: The value of Sport*. The Social Value of Sport, page 23. Authors.

7. Scott Porter Marketing and Research Ltd. (2002). *Attitudes to physical activity by low participants*. Page 16. Physical Activity Task Force

8. The Conference Board of Canada (2005). *Strengthening Canada: The socio-economic benefits of sport participation in Canada: Skills benefit*, page 6.

9. Women's Sports Foundation. (2000). *Why sports participation for Girls and Women: A matter of health and wellbeing*. <http://www.womenssportsfoundation.org/cgi-bin/iowa/body/article.html?record-577>

10. Shields, D.L.L. and Bredemeier, B.J.L., (1994). *Character development and physical activity*. Champaign Ill. Human Kinetics

11. European Heart Health Initiative. (2001). *Children and young people – the importance of physical activity*. Author.

12. Sport England. (2005). *Sport playing its part: Sports contribution to meeting the needs of children and young people*. Author.

13. Sport England. (2005). *Sport playing its part: Sports contribution to healthier communities*. Author.

14. Sport England. (2005). *Sport playing its part: Sports contribution to building strong, safe and sustainable communities*. Author.

15. Sport England. (2005). *Sport playing its part: Sports contribution to economic*

*vitality and workforce development*. Author.

16. Office of the Deputy Prime Minister (2004). *Street Games: A report into young Peoples' participation in sport*. Neighbourhood Renewal Unit.

17. Sport England and the Local Government Association (1999) *Best Value Through Sport: The value of Sport*. Economic Value of Sport, page 12. Authors.

18. S G van den Heuvel, H C Boshuizen, V H Hildebrandt, B M Blatter, G A Ariens and P M Bongers (2005) *Effect of sporting activity on absenteeism in a working population*. *Br J Sports Med* 2005;39:15

19. Chapin, T. (2002). *Identifying the real costs and benefits of sports facilities*. Lincoln Institute of Land Policy Working Paper.

20. Sport Industry Research Centre, Sheffield Hallam University (2004) *Measuring success 2: The economic impact of major sporting events*. London, UK Sport

21. Gratton, C., Dobson, N., Shibli, S. (2000) *The economic importance of major sports events: A case study of six events*. *Managing Leisure*, 5, 17-28

22. Dejonghe, T. (2006) *The economic impact of sport: Report (Workshop 2) from the Consultation Conference on the Role of Sport in Europe*. Brussels. On-line at <http://ec.europa.eu/sport>.

23. Knight, Kavanagh and Page, with York Consulting (undated). *The economic impact of sport in the East Midlands*. East Midlands Development Agency

24. Bristol City Council (1999). *Regeneration through sport's contribution to*

## Références

### Bienfaits et rendement du capital investi en sport (suite)

community development, making it work in practice. Reported in 6 above.

25. NACRO (1988). Growing up on housing estates: A report by a crime prevention advisory committee working group. National Association for the Care and Rehabilitation of Offenders.

26. Morgan D. (1998). Sport off the streets: A preliminary analysis of the needs for "RecZones" in the 3Ds area of Bolton. Paper presented at the Sport v Youth Crime Conference, November 1998.

27. House of Commons Environment Committee. (1995). The environmental impact of leisure facilities, Volume 1. HMSO HC-246-1.

28. Countryside Commission, English Sports Council Environmental Agency (1998). MOU between the Countryside Commission, English Sports Council and the Environmental Agency. English Sports Council.

29. Public Health Agency of Canada. (2007). The Business Case for Active Living at work. Public Health Agency of Canada.

30. Donnelly, P., and J. Coakley (2002). The role of recreation in promoting social inclusion. Laidlaw Foundation Working Paper: Perspectives on social inclusion.

31. Local Government Association. (Undated). Ideas that stand out- solutions that work: preventing youth offending, coordinating crime reduction, stronger partnerships. Author.

32. Wang, G., Macera, C.A., Scudder-Soucie, B., Schmit, T., Pratt, M., and D. Bucher. (2005). A cost-benefit analysis

of physical activity using bike/pedestrian trails. Health Promotion Practice Vol 6. No. 2, 174-179.

33. Parker, M. (2002). Optum Research: A review of cost-benefit analysis and reports 1979-2001. www.otumanswers.com/research/articles/costbenefit.shtml.

34. Ginsberg, G.M., Viskoper, J.R., Fuchs, Z., Drexler, I., Lubin, F., Berlin, S., Nitzan, H., Zultry, L., Chetrit, A., Bregman, L., et al. (1993). Partial cost-benefit analysis of two different modes of nonpharmacological control of hypertension in the community. Journal of Human Hypertension, 7(6):593-597.

35. Public Health Agency of Canada (2007). Evidence suggests a return on investment for business. www.Phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness.

36. Wang, G., Dietz, W. H. (2000). Economic burden of obesity in youths aged 6 to 17 years: 1979-1999. Division of Nutrition and Physical Activity, National Centre for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, Centers for Disease Control and Prevention.

37. Jowell, T. (2003). Culture can cut crime. Government of the United Kingdom, www.culture.gov.uk/reference/Reference\_Library/Press\_notice. Report on the Splash and Splash Plus sport program.

38. Central Council of Physical Recreation. (2002). Everybody wins: Sport and Social Inclusion. Author.

39. Kidd, B. (2000). The economic case for physical education. Report of the World Summit on Physical Education, Berlin.

40. Lehman, J.L., and S. Silverberg Koeniger. (2004). Adolescent women's sport involvement and sexual behavior/health: A process-level investigation. Journal of Youth and Adolescence, Vol. 33(5).

41: Public Health Agency of Canada. (2000). Pro-action, postponement, and preparation support: A framework for action to reduce the rate of teen pregnancy in Canada. Author.

42. Sabo, D.F. Miller, K.E., Farrell, M.P., Melnick, M.J. and G.M. Barnes (1999). High school athletic participation and sexual behavior and adolescent pregnancy: A regional study. Journal of Adolescent Health, Vol 25, 207-216.

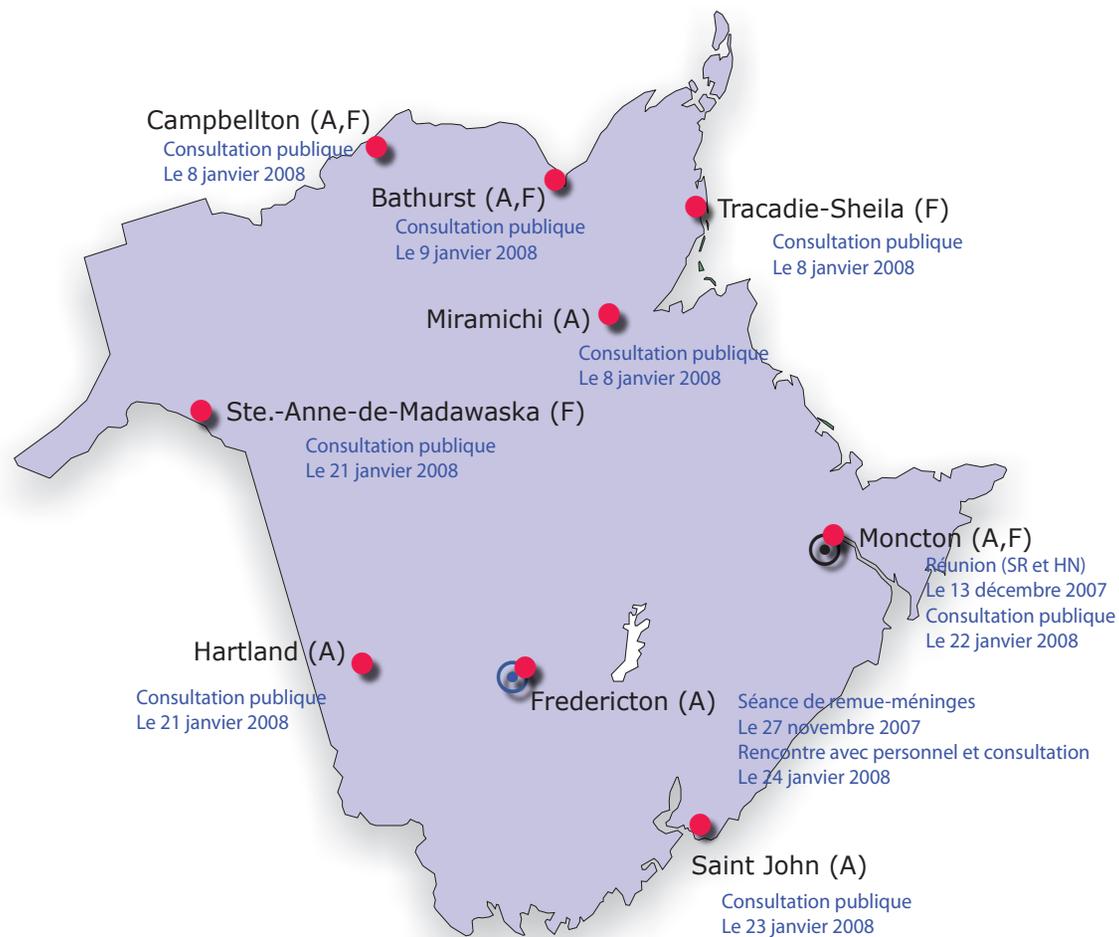
43. Troutman, K.P. and Dufur, M.J., (2007) From High-school jocks to College Grads: Assessing the long-term effects of High School Sports Participation on Females' Educational Attainment. Youth and Society, V 38, N 4, p443-462.

44. Eide, E.R. and Ronan, N. (2001). Is participation in High School Athletics and Investment or a Consumption Good? Evidence for High School and Beyond. Economics of Education Review. V 20, N 5, p 431-432.

### Notes

1. L'impact économique du sport sur les coûts de santé est présenté dans la section « Bienfaits pour les particuliers » même si ces bienfaits reviennent également aux collectivités grâce à une réduction globale des coûts de soins de santé.
2. Les estimations du rendement du capital investi en sport dans le domaine de la réduction de la criminalité varient énormément en raison des différentes méthodes de calcul des coûts associés à la criminalité et de l'inclusion ou non des coûts d'incarcération. Les économies d'environ 3 \$ pour chaque 1 \$ investi en sport sont estimées à partir des coûts des programmes de réduction de la criminalité au Royaume-Uni et des pourcentages de réduction du taux de criminalité qui y sont associés, lesquels sont ensuite appliqués aux coûts de la criminalité au Canada.
3. Les données sur la grossesse chez les adolescentes et le sport sont inférentielles. Elles sont basées sur une réduction manifeste du nombre de partenaires sexuels et d'épisodes sexuels, un début plus tardif de l'activité sexuelle et une meilleure utilisation des services de santé sexuelle.
4. La relation entre la participation au sport et le rendement scolaire est plus forte chez les femmes et chez les hommes de race non blanche.

## Annexe B : Lieux et dates des consultations



- Consultations publiques (A-anglais, F-français)
- ⊙ Réunions avec les groupes de sport récréatif (SR) et de sport de haut niveau (HN)
- ⊙ Réunions avec le personnel du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport

## Annexe C : Groupes sous-représentés

Certains segments de la population ont un taux de participation au sport inférieur à ce qu'on pourrait prévoir compte tenu de la prévalence de ces groupes dans la population provinciale.

Typiquement, les groupes sous-représentés dans le domaine des sports sont :

**les femmes et les filles**

**les personnes handicapées**

**les personnes démunies sur le plan économique**

**les jeunes défavorisés**

**les personnes âgées**

**les nouveaux immigrants.**

Les Autochtones ou les membres des Premières nations participent aux activités sportives et récréatives moins souvent que les autres membres de la société et semblent être plus touchés par le manque d'activité physique. Nous les avons donc séparés des autres groupes sous-représentés dans les recommandations du Plan sportif afin d'assurer qu'on réponde à leurs besoins uniques.